

21290 - Le statut des félicitations présentées à l'avènement de l'année hégirienne

La question

Qu'en est-il de la présentation de félicitations à l'occasion de l'avènement du nouvel an hégirien en disant : bonne année ou en sollicitant la bénédiction divine pour d'autres ou en envoyant des messages dans lesquels on formule de telles prières pour l'arrivée du nouvel an?

La réponse détaillée

Cheikh Mouhammad ibn Salih ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **«Qu'en est-il de la présentation de félicitations à l'occasion de l'avènement du nouvel an hégirien et comment faut-il répondre?»**

Voici sa réponse: « Si quelqu'un te félicite, réponds-lui, mais n'en prends pas l'initiative. Voilà la vérité sur cette question. Si quelqu'un te disait: je te félicite à l'occasion du nouvel an, dis-lui: qu'Allah te félicite bien et qu'il en fasse une année de bien et de bénédiction. Mais ne commence pas par adresser des félicitations aux autres car je ne sache rien prouvant que les ancêtres échangeaient des félicitations à cette occasion. Mieux, sachez que les ancêtres ne reconnaissaient pas le mois de Mouharram comme le début de l'année hégirienne avant l'avènement du califat d'Omar ibn al-Khattab (P.A.a).

Source: réponse à la question n° 835 du disque contenant l'encyclopédie «Rencontre mensuelle et Porte ouverte. 1^{ère} édition Rencontre mensuelle» par son éminence, publié par le Bureau de l'Appel et de l'Orientation de Ounayza

Cheikh Abdoul Karim al-Khoudayr dit à propos de la félicitation (de quelqu'un) à l'occasion de l'entrée du nouvel an hégirien: prier pour un musulman en utilisant des termes indéterminés qui ne possèdent pas une valeur cultuelle à l'occasion des fêtes ne fait l'objet d'aucun inconvénient, s'il ne s'agit que de renforcer la cordialité et l'affection et montrer la joie en face du musulman. L'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«Je ne prends pas**

l'initiative de féliciter (quelqu'un) mais si on me félicite, je réponds car il est obligatoire de rendre le salut. Quant au fait de prendre l'initiative des félicitations, il ne s'atteste pas dans la Sunna: ça ne fait l'objet ni d'un ordre ni d'un interdit. »